

LIVRET TIWI

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel du Livret Tiwi

Le livret Tiwi est un compte d'épargne rémunéré réservé aux mineurs jusqu'à 12 ans, qui permet de constituer une première épargne disponible à tout moment

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION	- Accessible aux mineurs jusqu'à 12 ans, par le biais des représentants légaux. - Un seul Livret Tiwi par personne, tous établissements bancaires confondus.
MONTANT MINIMUM À L'OUVERTURE	10 €
MONTANT MAXIMUM DE PLACEMENT	1 600 €.
VERSEMENTS	À partir de 10 € par opération.
PROTECTION DU CAPITAL	Il n'y a aucun risque en capital sur les montants versés.
DISPONIBILITÉ	A tout moment sans pénalité et sans aucun frais, avec un minimum de 10 € par opération et un montant minimum de 10 € à conserver sur le compte. Les opérations de retrait sont soumises à l'autorisation du représentant légal
RÉMUNÉRATION	Taux de rémunération librement fixé par votre Caisse régionale. Susceptible de variation. Révisable à tout moment sur information du titulaire. <i>Renseignez-vous auprès d'un conseiller Crédit Agricole pour connaître le taux actuellement en vigueur.</i>
FRAIS	Aucun.
FISCALITÉ DES INTÉRÊTS	Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire (ou sur option au barème progressif du foyer fiscal) ainsi qu'aux prélèvements sociaux. Un prélèvement d'acompte est effectué par la banque au moment du versement des intérêts et imputable ensuite sur le montant de l'impôt sur le revenu (sauf demande de dispense formulée par le client sous certaines conditions).
DURÉE DU CONTRAT	Au plus tard jusqu'au 31 décembre de l'année des 12 ans.



Bon à savoir

RENDEMENT	Les intérêts s'ajoutent au capital le 31 décembre de chaque année et portent eux-mêmes intérêts. Les sommes versées commencent à produire des intérêts le 1 ^{er} jour de la quinzaine suivant le versement ; les sommes retirées cessent de produire des intérêts le dernier jour de la quinzaine précédent le retrait. Un livret Tiwi rapporte donc au maximum en effectuant : <ul style="list-style-type: none"> • Les versements, le 15 ou le dernier jour du mois. • Les retraits, le 16 ou le 1^{er} du mois
APRES 12 ANS	Possibilité de transférer les fonds sur un autre produit d'épargne (comme par exemple Livret A, Livret Jeune Mozaïc, Compte sur Livret...) ou sur un Compte de Dépôt à Vue (DAV).
GARANTIE	Les sommes placées sur le livret Tiwi bénéficient de la garantie du Fonds de Garantie des Dépôts.
OPTIMISATION	Dans la mesure du possible, assurez-vous d'alimenter d'abord vos livrets réglementés nets d'impôt (Livret A,...) avant de placer des liquidités sur le livret Tiwi.

*Retrouvez l'ensemble des caractéristiques de ce produit dans les conditions générales et conditions particulières du contrat.
Document non contractuel - Informations valables au 13/08/2020, susceptibles d'évolutions. Le présent document s'adresse aux représentants légaux des mineurs.*



Au Crédit Agricole, vous avez le droit de changer d'avis

Votre Caisse régionale s'engage à vous laisser 30 jours pour renoncer gratuitement à la souscription de votre contrat.

L'exercice de ce droit est limité à une fois par produit et par an. Il s'effectue librement à compter de la signature du contrat et donne lieu au remboursement de toutes les sommes prévues à la clause rétractation de votre contrat.

Ce délai octroyé par votre Caisse régionale pour changer d'avis complète le délai légal de rétractation de 14 jours dont vous pourriez bénéficier, en le prolongeant jusqu'à la durée de 30 jours calendaires.